

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE AU PROJET DE MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL « VALS ET PLATEAUX DES MONTS DE LACAUNE » DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES SIDOBRE VALS ET PLATEAUX

Par arrêté en date du 12 septembre 2018, Monsieur le Président de la communauté de communes Sidobre Vals et Plateaux a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUI) de la communauté de communes sur le secteur « Vals et Plateaux des Monts de Lacaune » pour une durée de 31 jours consécutifs, du 09 octobre 2018 au 08 novembre 2018.

Ledit projet de modification du PLUI « Vals et Plateaux des Monts de Lacaune » vise essentiellement à :

- La modification du règlement
- La désignation de bâtiments autorisés au changement de destination
- La création d'emplacements réservés sur les communes de Lacaze et de Vabre
- La suppression d'emplacements réservés sur la commune de Vabre
- La désignation d'un élément du paysage à préserver

Au terme de l'enquête publique, la modification du PLUI « Vals et Plateaux des Monts de Lacaune » sera approuvée par délibération du conseil communautaire de la communauté de communes Sidobre Vals et Plateaux, en décidant éventuellement d'y apporter les modifications qu'il estime nécessaires ou opportunes pour tenir compte des avis émis, des observations, demandes ou propositions formulées lors de l'enquête et du rapport et de l'avis motivé du Commissaire enquêteur.

Madame Catherine FUERTES, retraitée de la fonction publique territoriale a été désignée en qualité de commissaire enquêteur par M. Le Président du Tribunal Administratif, par décision n° E18000128 / 31, en date du 26/07/2018, de Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Toulouse.

Le dossier du projet de modification du PLUI « Vals et Plateaux des Monts de Lacaune » et les pièces qui l'accompagnent, ainsi qu'un registre à feuillets non mobiles, coté et paraphé par Madame le commissaire enquêteur destiné à recueillir les observations du public, seront déposés et mis à la disposition du public :

- sur papier au siège de l'établissement public intercommunal ainsi que dans les mairies des communes concernées de Fontrieu, Lacaze, Le Masnau-Massuguiès, Saint-Pierre-de-Trivisy, Saint-Salvi-de-Carcavès et Vabre, aux jours et heures habituels d'ouverture de la communauté de communes, du 09/10/2018 au 08/11/2018 inclus

- en ligne pendant toute la durée de l'enquête publique à l'adresse du site internet suivant : ccsvp.fr

- via un accès gratuit par un poste informatique mis à disposition pendant la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture de la communauté de communes, du 09/10/2018 au 08/11/2018 inclus (9h-12h ; 14h-16h).

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ouvert à cet effet.

Un avis au public faisant connaître l'ouverture de l'enquête publique, portant les présentes indications à la connaissance du public, sera publié quinze jours au moins avant le début de celle-ci et rappelé dans les huit premiers jours de l'enquête, dans au moins deux journaux régionaux ou locaux diffusés dans le Département.

Cet avis sera affiché notamment à la communauté de communes Sidobre Vals et Plateaux et dans les mairies des communes concernées. Le dossier d'enquête et l'avis d'enquête seront également publiés sur le site internet de la communauté de communes : ccsvp.fr.

Des observations écrites pourront être adressées à Madame le commissaire enquêteur en Communauté de communes Sidobre Vals et Plateaux, Vialavert, 81260 LE BEZ, pendant toute la durée de l'enquête publique.

Les observations, propositions et contre-propositions pourront également être déposées par courrier électronique envoyé à enquete.publique@ccsvp.fr.

Madame le commissaire enquêteur recevra le public :

- dans la mairie de Le Masnau-Massuguiès le 09/10/2018 de 9h à 12h
- dans la mairie de Saint-Salvi-de-Carcavès le 09/10/2018 de 14h à 17h
- dans la mairie de Saint-Pierre-de-Trivisy le 17/10/2018 de 9h à 12h
- dans la mairie de Vabre le 17/10/2018 de 14h à 17h
- dans la mairie de Lacaze le 08/11/2018 de 9h à 12h
- dans la mairie de Fontrieu le 08/11/2018 de 14h à 17h

A l'expiration du délai de l'enquête, les registres seront clos et signés par Madame le commissaire enquêteur

Le rapport et les conclusions motivées de Madame le commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, durant un an, aux jours et heures habituels d'ouverture, dans les mairies des communes concernées, au siège de la communauté de communes et sur le site internet de la communauté de communes : ccsvp.fr.

La communauté de communes Sidobre Vals et Plateaux, Vialavert, 81260 LE BEZ, personne morale de droit public, est responsable de toute décision relative à la modification du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUI) « Vals et Plateaux des Monts de Lacaune », notamment pour conduire la présente enquête publique.

Toute information sur le dossier d'enquête peut être demandée auprès du service urbanisme de la communauté de communes Sidobre Vals et Plateaux, Vialavert, 81260 LE BEZ, Tel: 05 63 73 03 86.